

INFO MAIRIE

Agon-Coutainville

SPÉCIAL EPIDÉMIE DU COVID-19

Depuis le 17 mars, nous vivons tous des temps difficiles. Le contexte épidémique mondial impacte très durement notre quotidien, nos activités économiques et culturelles, nos liens relationnels avec nos semblables, brouillant nos perspectives d'avenir.



Depuis le début de cette période critique, la Mairie a mis en place toute une série d'actions afin de continuer à vous accompagner au jour le jour. Cette publication est là pour vous les rappeler et vous inviter, si vous ou vos proches en ressentez le besoin, à ne pas hésiter à nous contacter. Si elle semble longue et contraignante, l'injonction qui nous est faite à rester chez nous, à ne pas prendre de risque et à ne pas en faire courir aux autres, est la seule qui vaille.

Chaque jour je mesure combien est fort l'engagement et la détermination de celles et ceux qui nous accompagnent pendant ce confinement. Et c'est au nom de l'ensemble de la municipalité que je tiens à saluer et remercier les professionnels qui assurent le suivi nécessaire, qu'ils soient issus du secteur médical, de l'enseignement, de la sécurité, de l'alimentaire, de l'artisanat, du social ou du sanitaire et de tant d'autres rouages. Je remercie également les bénévoles de leur soutien spontané et sincère ainsi que le personnel communal.

Prenez soin de vous. Et bientôt nous pourrons nous retrouver.

Le maire,

Christian Dutertre

AIDE AUX PERSONNES ISOLÉES

Le registre communal des personnes fragiles a été mis à jour. Les agents municipaux et des bénévoles ont contacté 450 personnes de plus de 80 ans à Agon-Coutainville. Parmi elles, certaines personnes ont été identifiées et font l'objet d'une attention particulière de la municipalité.

Cette opération est renouvelée tous les 15 jours.

Depuis le début de l'épidémie, une équipe de bénévoles s'est constituée et aide les personnes les plus vulnérables.

Numéro de téléphone Mairie : 02 33 47 07 56

.....

LIVRAISON À DOMICILE

Pour des rendez-vous médicaux, l'équipe des bénévoles organise des déplacements pour les personnes âgées. Certaines courses sont également effectuées pour les personnes dans le besoin.

Certains commerçants effectuent des livraisons :

Numéro de téléphone Mairie : 02 33 47 07 56

.....

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

En concertation avec la communauté de communes, une réflexion est en cours pour aider les entreprises.

.....

COMMERÇANTS

Des commerçants proposent la livraison et/ou la vente à emporter. Retrouvez la liste sur www.agoncoutainville.fr

.....

ORGANISATION DES MARCHÉS

Les marchés de plein-air restent interdits, sur décision de M. le Préfet de la Manche.

Les 3 demandes successives de dérogation déposées par la Mairie à la Préfecture ont toutes été rejetées.

Le Préfet a finalement autorisé un marché en « drive » permettant à 10 producteurs maximum de livrer leurs commandes à leurs clients, le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00.

Après avis de la commission des marchés, la liste des producteurs présents sur ce marché drive est en ligne sur le site de la mairie : www.agoncoutainville.fr

ECLAIRAGE PUBLIC

Par souci environnemental et économique, l'éclairage a été éteint sur l'ensemble du promenoir, qui reste interdit d'accès à tout public.



EHPAD

Un grand merci au personnel de l'EHPAD qui œuvre au quotidien auprès des résidents pendant cette période difficile. Une organisation particulière est en cours pour pouvoir accueillir les familles dans le respect des contraintes sanitaires.



ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS VERTS

Le ramassage des ordures ménagères est assuré comme d'ordinaire. La distribution des sacs poubelles au public est interrompue. Toutefois, en cas de nécessité, il est possible de prendre contact avec la mairie.

Le ramassage des déchets verts est interrompu. Toutes les déchetteries du département restent pour l'heure fermées au public.



ANIMATIONS-MANIFESTATIONS

ACCUEIL DES TOURISTES

Toutes les manifestations et animations sont interdites jusqu'au 11 mai 2020, au moins. Les hébergements touristiques sont fermés par arrêté préfectoral.

Aucune information officielle ne nous permet de prévoir la date de reprise de ces activités.



ÉCOLE

Les discussions sont en cours pour l'organisation de la réouverture des classes et de la cantine.



URBANISME

En application de l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020, liée à la situation sanitaire actuelle, modifiée par l'ordonnance n° 2020-427 du 15 avril 2020, une période de suspension court pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner, à compter du 12 mars 2020 jusqu'à la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré.

MASQUES

La mairie et les services de l'Etat ont commandé un stock important de masques afin d'équiper les personnels soignants et ceux identifiés comme prioritaires.

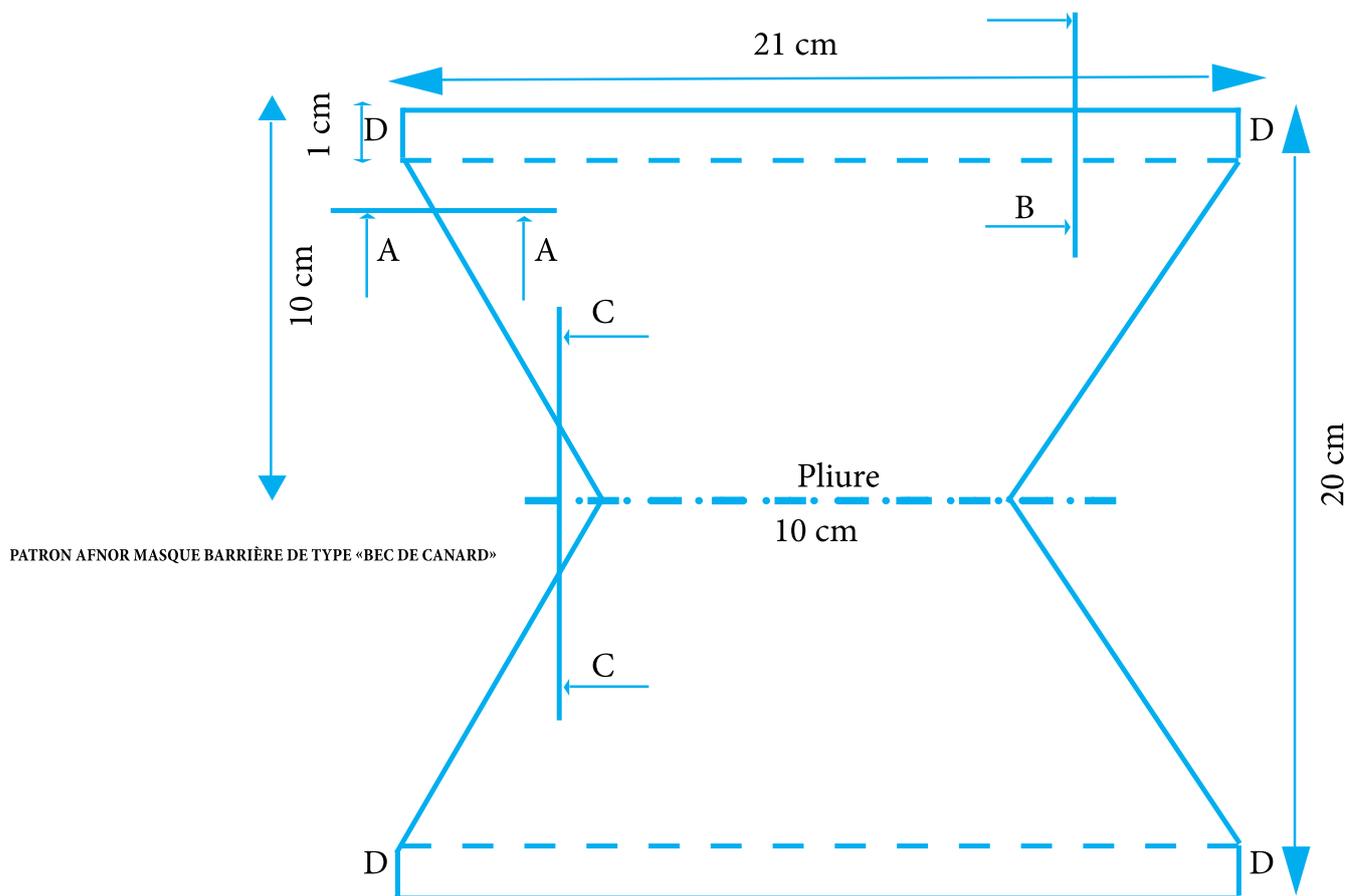
À ce jour, le conseil départemental en association avec les 8 intercommunalités ont décidé de fournir un masque (lavable et réutilisable) aux habitants du département.

De plus, pour notre commune, nous prévoyons l'achat de masques dits « chirurgicaux » en complément .

Le port d'un masque domestique étant recommandé, il est proposé que les couturiers et couturières volontaires puissent en confectionner avec les moyens et le matériel dont ils disposent.

La mairie stockera les masques qui seront distribués ultérieurement.

Numéro de téléphone Mairie : 02 33 47 07 56



MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE
02 33 47 07 56
MAIRIE@AGONCOUTAINVILLE.FR



agoncoutainville.fr



@agon_coutainville



@ACoutainville



@ACoutainville